



**APPENDICE « A »
CRITÈRES D'ÉVALUATION**

CRITÈRES OBLIGATOIRES

Les soumissions pour ce projet de construction seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires, comme illustré ci-dessous. La soumission du soumissionnaire doit démontrer clairement qu'il répond à toutes les exigences obligatoires pour ce projet de construction pour ainsi passer à la prochaine étape. (Montant total de la Soumission /Prix)

Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires seront jugées non conformes.

Le soumissionnaire devra obligatoirement inclure dans sa soumission la preuve qu'il a répondu à tous les critères cités dans le présent article, SANS QUOI, LA SOUMISSION SERA REJETÉE

****Assurez-vous de nous fournir ce tableau de Critères obligatoires compléter en PDF dans un envoi de pièce-jointe séparément du document du Formulaire de Construction ou bien dans une enveloppe séparée avec l'envoi du Formulaire de Construction.**

#	Critères obligatoires	Conforme (Oui/Non)	Référence à la proposition du soumissionnaire
O1	<p>L'entrepreneur doit démontrer une expérience dans les travaux de construction maritime.</p> <p>Un document indiquant l'achèvement d'un projet au cours des dix (10) dernières années et comprenant les éléments suivants:</p> <p>Prénom: Emplacement: Date d'achèvement: Durée:</p> <p>De plus, une référence client pour le projet doit également être fournie avec l'offre. La référence doit contenir le nom d'une personne impliquée dans le projet, son titre, son organisation et ses coordonnées</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
O2	<p>Chaque navire utilisé par le soumissionnaire pour ce contrat doit être enregistré au Canada dans le registre des petits bâtiments (RVS) ou dans le registre canadien des navires (CRV).</p> <p>Une preuve d'inscription ainsi qu'une</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	



#	Critères obligatoires	Conforme (Oui/Non)	Référence à la proposition du soumissionnaire
	photo du navire avec son numéro officiel doivent être soumises avec la soumission. Référence: Sécurité des petits navires commerciaux Guide - p. 29		